

Devenir acteurs de son propre devenir !

Section LSI

Tract n°4

Gidy, le 10/12/2012

Dans ce « 4 pages », la Cfdt vous propose de prendre ou reprendre la main sur votre devenir au sein de l'entreprise.

Depuis 1964, la Cfdt a pour ambition et vocation d'améliorer les conditions de vie au travail et dans la société de tous les salariés ainsi que leur famille. Elle milite et négocie pour réduire les inégalités tout en respectant les différences et pour plus de solidarité sans nier le besoin d'émancipation de chacun.

Aujourd'hui, la Cfdt ne compte plus les succès et les avancées obtenues, essentiellement par la négociation.

Que ce soit dans le milieu du travail (réduction du temps de travail, prise en compte de la pénibilité, égalité professionnelle des femmes par rapport aux hommes,...) que dans la société (accès aux études, protection sociales, préservation des retraites,...).

Pour autant, la Cfdt n'a pas la prétention de savoir ce qui est bon ou pas, pour vous, à votre place.

C'est pour cette raison que nous vous proposons de :

- répondre en toute tranquillité (depuis chez vous) et en toute confidentialité (anonymement et par Internet) à une enquête qui nous permettra d'élaborer nos revendications et être ainsi au plus près de vos attentes et besoins.
- rejoindre la « Cfdt LSI » afin de participer à ces prises de décisions et contribuer à l'élaboration de ces priorités d'action, de recevoir des informations privilégiées, d'être conseillé(e), soutenu(e) voire défendu(e) et de bénéficier ainsi du réseau d'appui et d'intervention de la première organisation syndicale en France.

La Cfdt, pour vous mais pas sans vous !

Rejoindre la Cfdt...

Comment ça marche ? Qu'est ce que cela implique ?

Adhérer à un Syndicat est un droit fondamental inscrit dans la Loi. Toute personne a la possibilité de s'inscrire à un syndicat de son choix

L'exercice du droit syndical est reconnu dans toutes les entreprises dans le respect des droits et libertés garantis par la Constitution de la République, en particulier de la liberté individuelle du travail (Article L2141-4 du Code Du Travail).

Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes mentionnés dans leurs statuts (Article L2131-1 du CDT).

Tout membre d'un syndicat peut s'en retirer à tout instant. (Article L2141-3 du CDT) .

Conscient que toutes les entreprises n'ont pas la même vision positive sur ce droit pourtant constitutionnel, la Cfdt ne transmet pas la liste de ses adhérents à qui que ce soit. Les courriers sont envoyés au domicile des adhérents (sauf indication contraire de leur part).

Seul l'adhérent(e) à la possibilité de dévoiler son appartenance à la Cfdt.

Comment ça marche ?

Pour nous rejoindre, rien de plus simple. Remplissez le bulletin ci-après et renvoyez le nous soit par courrier à « **Syndicat Chimie Énergie CVDL – 35 37 avenue de l'Europe 41000 Blois** » ou par mail à « **syndicat@scecfdtcvdl.fr** ».

Nous prendrons alors contact avec vous pour finaliser votre adhésion.

Qu'est ce que cela implique ?

Vous vous engagez à régler régulièrement votre cotisation dont le montant est basé sur vos revenus et déductible à 66% de vos impôts (voir la plaquette jointe).

Nous nous engageons à mettre à votre disposition des informations et des ressources. Nous vous solliciterons (en toute discrétion) afin de recueillir vos avis, besoins, attentes, etc. sur les dossiers importants de la vie de LSI avant d'intervenir et prendre position. C'est vous qui déciderez de la signature ou pas de la Cfdt sur les accords à venir (salaires, par exemple).

..... ✂

Je rejoins la CFDT

Je souhaite être renseigné(e)

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

E-Mail : Téléphone :



Vous vous posez des questions ?

cfdt.servier@laposte.net

Posez les moi !

06 63 12 76 09

Questionnaire sur vos conditions de vie au travail

du 12 au 31 décembre 2012

Pour répondre à ce questionnaire, rendez-vous sur notre site : <http://scecfdtcvdl.fr/>

Une fois sur la page d'accueil, dans les brèves(à gauche), cliquez sur « Enquête CFDT LSI »

1) Vous êtes ?

- Un homme
- Une femme

2) Vous êtes ?

- Ouvrier
- Employé
- Technicien
- Technicien supérieur, agent de maîtrise
- Cadre filière managériale
- Cadre filière professionnelle

3) Globalement comment qualifiez-vous vos horaires de travail ?

- Ils sont raisonnables
- Ils sont contraignants.
- Ils sont pénibles.

4) Globalement comment trouvez-vous votre charge de travail ?

- Ça va, elle ne me pose pas de problèmes
- Contraignante mais supportable
- Pénible

5) Êtes-vous consulté(e) sur l'organisation du travail dans votre équipe ?

- Oui je suis consulté(e) et mon avis est pris en compte
- Oui je suis consulté(e) mais c'est pour la forme
- Non je ne suis pas consulté(e) et c'est dommage car j'ai des propositions à faire
- Non mais ça m'est égal

6) Les situations suivantes se sont produites dans votre établissement ? (si oui cochez la case)

- Mise au placard
- Menaces verbales
- Menaces physiques
- Pressions exagérées et persistantes
- Mépris, humiliation

7) Selon vous, les augmentations de salaire doivent-elles être :

- Générales.
- Individuelles
- Les deux à la fois

8) Seriez-vous intéressé(e) par la mise en place d'un compte épargne temps ?

- Oui.
- Non
- Sans avis

9) Êtes-vous satisfait(e) de votre mutuelle ?

- Oui.
- Non

10) Pour améliorer vos conditions de vie au travail sur quels éléments faudrait-il agir en priorité ?

- Le niveau des objectifs qui me sont fixés
- L'organisation du travail
- Les délais à respecter
- Le manque de personnel
- Le manque de soutien de ma hiérarchie
- Le niveau de ma formation
- La prise en compte de ma vie privée
- Les conditions matérielles
- La clarté des responsabilités et des rôles de chacun
- La manutention manuelle de charges
- L'exposition aux produits chimiques
- L'exposition aux nuisances thermiques (chaleur, froid) ou sonores
- La pression exercée par les supérieurs
- Le rythme et la cadence de travail
- Les salaires
- Autres

11) Pensez vous que les activités sociales et culturelles du CE bénéficient

- À tous les salariés
- Toujours aux mêmes salariés
- Je n'ai pas d'avis

12) Quelles sont les activités sociales du CE que vous voudriez voir mis en place ?

- Activités sportives (participation aux frais d'inscription, ...)
- Enfance/jeunesse (classe verte, centre aéré, ...)
- Services à la personne (garde d'enfant, ménage, repassage, lavage voiture...)
- Services (conciergerie, crèche, ...)
- Chèques vacances
- Chèques cadeaux

13) Qu'attendez-vous de la CFDT à LSI ?

.....
.....

Nous vous remercions de votre contribution !

Dernière minute >> Implantation de l'UNSA : La CFDT s'interroge...

Sans vouloir rentrer dans une polémique syndicale qui serait de toute façon préjudiciable aux salariés, la CFDT ne peut s'empêcher de s'interroger sur l'apparition soudaine de l'UNSA à Gidy.

- Comment se fait-il que tous les élus DP, CHSCT et CE (sauf la Représentante CFDT) aient subitement et collectivement eu envie de créer une section syndicale alors que jusqu'alors ils n'en percevaient pas l'intérêt et avais un avis très sévère sur le sujet ?
- Est-ce une démarche volontaire ou encouragée (voire provoquée) par la direction pour faire barrage à la Cfdt et au progrès social qu'elle incarne ?
- Comment se fait-il qu'ils aient choisi l'UNSA ? Est-ce le coté Autonome qui les a séduit ?
- Est-ce un moyen de préserver des prés carrés ?
- Est-ce la conséquence d'une appréhension vis à vis des prochaines élections de vos représentants ?

Nous n'avons pas les réponses et jugerons aux actes...